PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Ste-Paule tenue, le mardi, 4 juillet 2023 à 18h30 h, à la salle du conseil de Sainte-Paule situé au 102, rue Banville, Sainte-Paule.

SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire	Philippe Savard
Mesdames les conseillères	Mylaine Bégin Marie-Claude Bergeron Madeleine Bouffard
Messieurs les conseillers	Alfred D'Amours Réjean Fournier Louis-Régis Côté

Formant quorum sous la présidence du maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Marie-Lyne Morneau, directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-07-059

Il est proposé par M. le conseiller Réjean Fournier et résolu :

D' adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que transmis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DÉPLACER LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2023

2023-07-060

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Bergeron, et résolu :

QUE la Municipalité de Sainte-Paule déplace la séance ordinaire qui devait se tenir le 8 août 2023 à 19 h au 2 août 2023 à 19 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire autorise une période de question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-07-061

Il est proposé par M. le conseiller Alfred D'Amours et résolu :

De lever la séance à 18h38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

_____
Philippe Savard, maire

_____
Marie-Lyne Morneau, directrice générale et greffière-trésorière